

Cotisations sociales et retraite : l'injustice criante pour les travailleurs indépendants



Syndicat des Indépendants et des TPE

À revenu annuel de **14625€** sur une carrière complète :

Des cotisations supérieures pour une retraite inférieure



11 457€

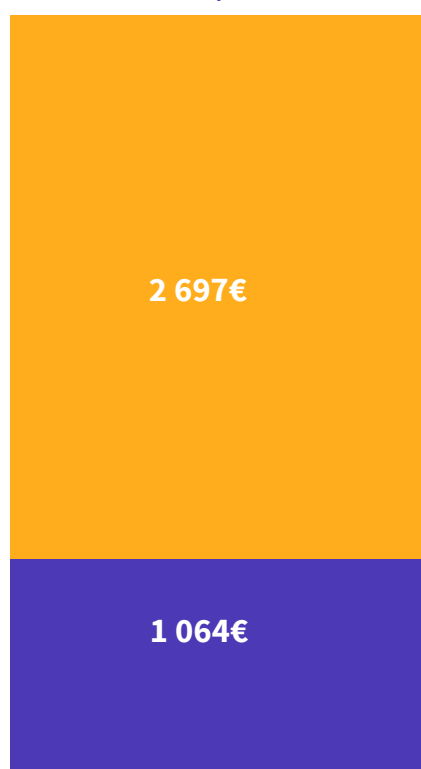
Pension de retraite d'un indépendant

13 901€

Pension de retraite d'un salarié

■ Cotisations d'assurance vieillesse complémentaire ■ Cotisations retraites

Cotisations indépendants : 3 761€



Cotisations salariés (salariales + patronales) : 2 188€



Source : Haut conseil pour le financement de la protection sociale (HCFiPS) Novembre 2020.



6.4x

Pour un salarié au SMIC

1€ cotisé = 6,4€ de pension de retraite



3.0x

Pour un indépendant à revenus équivalents

1€ cotisé = 3€ de pension de retraite

